

Ministère de l'Éducation

Plan de soutien et de suivi visant les écoles
saines

Rapport sommaire sur les visites rendues aux
conseils scolaires, 2013-2014

Contents

Aperçu	3
Partie A : Mise en œuvre des politiques pour des écoles saines du ministère de l'éducation	4
1. Activité physique quotidienne.....	4
2. Politique concernant les aliments et les boissons dans les écoles.....	4
3. Anaphylaxie – Loi Sabrina.....	4
Partie B : stratégies visant à favoriser la bonne mise en œuvre des politiques.....	6
Partie C : Programmes et initiatives sur les écoles saines.....	8
Partie D : Faire avancer la mise en œuvre des politiques pour des écoles saines	10
Annexe B : Ressources à l'appui de la mise en œuvre des politiques.....	13

Aperçu

Depuis la publication en avril 2014 du document intitulé *Atteindre l'excellence : Une vision renouvelée de l'éducation en Ontario*, le bien-être des enfants et des élèves s'inscrit parmi les quatre objectifs du système éducatif. Ces trois dernières années, les visites rendues aux conseils scolaires dans le cadre du Plan de soutien et de suivi visant les écoles saines ont montré que l'attachement au bien-être était bien réel à tous les niveaux. Tandis que le ministère de l'Éducation (ci-après nommé le « Ministère »), en collaboration avec, entre autres, ses partenaires de l'éducation, de la santé, des services à l'enfance et à la jeunesse, avance dans la mise en œuvre de cette vision renouvelée, nous comptons bien en apprendre davantage et travailler tous ensemble pour améliorer les politiques, les programmes et les initiatives en cours qui favorisent le bien-être dans les écoles.

Le Plan de soutien et de suivi visant les écoles saines permet au Ministère de poursuivre, en collaboration avec les conseils scolaires, la mise en œuvre des politiques et des programmes pour des écoles saines et d'accroître la viabilité de ces derniers. Le plan vise à :

1. se faire une meilleure idée de la mise en œuvre des politiques sur les écoles saines dans les conseils scolaires;
2. sensibiliser davantage les conseils scolaires aux politiques et programmes sur les écoles saines et à ce qu'ils en apprennent plus au sujet de ces derniers et sur les ressources à leur disposition pour faciliter leur mise en œuvre;
3. faire mieux comprendre ce que signifient harmonisation et intégration des politiques et des programmes pour des écoles saines avec d'autres priorités destinées à promouvoir le bien-être.

Dans le cadre du Plan de soutien et de suivi 2013-2014, le personnel du ministère de l'Éducation a rendu visite à 17 conseils scolaires (voir l'Annexe A). À chaque fois, le personnel du ministère de l'Éducation a rencontré des représentant(e)s désigné(e)s du conseil scolaire pour discuter avec eux de la mise en œuvre générale, du suivi et de la coordination des politiques sur les écoles saines. Lors de chaque visite auprès d'un conseil scolaire, il s'est aussi rendu dans une école élémentaire et une école secondaire afin d'observer l'avancement de la mise en œuvre des politiques et d'en parler avec le personnel scolaire.

Nous sommes très reconnaissants aux nombreux conseils et membres du personnel scolaire du temps qu'ils ont consacré aux visites de 2013-2014 et de leurs contributions. Le présent rapport résume et met en évidence, d'après nos observations et discussions pendant les visites, ce qui suit :

- A. le bilan de la mise en œuvre et du suivi des politiques;
- B. les stratégies visant à favoriser la bonne mise en œuvre des politiques;
- C. des exemples de programmes novateurs visant à améliorer la mise en œuvre;
- D. des approches pour relever les défis les plus souvent constatés.

Partie A : Mise en œuvre des politiques pour des écoles saines du ministère de l'éducation

Les conseils scolaires en étaient à diverses étapes de la mise en œuvre. Tout un éventail de procédés et de pratiques ont été mis au jour pour les aider dans la mise en œuvre des politiques et dans le suivi des progrès réalisés.

- 1. Activité physique quotidienne :** peu de conseils scolaires disposaient d'un processus de suivi de la mise en œuvre et beaucoup dépendaient de méthodes informelles de communication (p.ex., réunion de la direction d'école, réunion du personnel) pour présenter les attentes liées à la politique et déterminer l'état d'avancement de la mise en œuvre. Citons parmi les pratiques prometteuses les suivantes :
 - effectuer un sondage sur l'état d'avancement de la mise en œuvre auprès des directions d'école et du personnel enseignant de tout le conseil scolaire;
 - désigner des « champions » dans les écoles pour diriger la mise en œuvre et fournir au personnel des mises à jour et un programme de formation;
 - mobiliser des leaders parmi les élèves et leur offrir un soutien constant pour diriger des activités et donner des conseils sur les activités auxquelles participer;
 - travailler en collaboration avec des bureaux de santé publique, des programmes universitaires et d'autres partenaires communautaires pour qu'ils offrent le soutien et l'expertise voulus à la mise en œuvre des politiques dans les écoles.

- 2. Politique concernant les aliments et les boissons dans les écoles :** la plupart des conseils scolaires disposaient d'un processus de suivi pour veiller à ce que les écoles répondent aux exigences des politiques. Citons parmi les pratiques prometteuses les suivantes :
 - demander aux écoles de remplir le formulaire-type « Journée spéciale » afin de déterminer le nombre de journées spéciales organisées dans chaque école au cours de l'année;
 - travailler en collaboration avec des bureaux de santé publique auprès des fournisseurs de services d'alimentation (p.ex., programmes de déjeuner, entreprises locales) pour s'assurer que les aliments et les boissons en vente sont conformes aux normes d'alimentation;
 - prévoir en classe des activités d'apprentissage liées au curriculum qui renforcent et appuient les messages sur les habitudes alimentaires saines dans la politique et encourager le développement d'une culture nutrition-santé plus forte dans les écoles.

- 3. Anaphylaxie – Loi Sabrina :** tous les conseils scolaires avaient en place une politique relative à l'anaphylaxie et un processus de suivi pour veiller à ce que les écoles répondent aux exigences concernant la formation du personnel. Citons parmi les pratiques prometteuses les suivantes :
 - utiliser un système de formation et de suivi en ligne pour surveiller la formation du personnel;
 - demander aux directions d'école de documenter la formation du personnel enseignant et / ou demander à ce dernier de certifier qu'il a reçu une formation;

- collaborer avec les bureaux de santé publique et d'autres partenaires communautaires au maintien et à l'actualisation de la politique relative à l'anaphylaxie du conseil scolaire et à la mise en œuvre de certains points de la politique (p.ex., formation du personnel).

Partie B : stratégies visant à favoriser la bonne mise en œuvre des politiques

Au nombre des stratégies essentielles mises au jour qui concourent à une bonne mise en œuvre, on citera les suivantes :

1. Insérer les politiques pour des écoles saines dans une démarche plus large s'appliquant à l'ensemble du système, ce qui a été démontré par :
 - l'ajout de la mise en œuvre des politiques pour des écoles saines dans les plans pluriannuels des conseils scolaires et / ou dans le processus du Plan d'amélioration des conseils scolaires pour le rendement des élèves (PACSRE);
 - la mise en place d'une formule pour que les leaders des conseils scolaires rencontrent régulièrement les dirigeants communautaires (p.ex., médecin hygiéniste local), discutent avec eux des questions clés et cernent les possibilités d'harmonisation continue.
2. Établir des liens entre les politiques pour des écoles saines et les autres politiques et priorités du ministère de l'Éducation et des conseils scolaires, ce qui a été démontré par :
 - l'élargissement du champ des sondages sur le climat scolaire et du mandat des comités d'école afin qu'ils se consacrent davantage à des domaines en rapport avec le bien-être des élèves (p.ex., écoles sécuritaires et tolérantes, santé mentale);
 - la recherche de possibilités pour fondre et harmoniser les messages clés (s'il y a lieu) des documents sur les écoles sécuritaires et tolérantes, sur la santé mentale et les écoles saines dans les matériels pédagogiques, les programmes de formation du personnel et les projets de recherche en collaboration.
3. Adopter une approche globale (à l'échelle de l'école) de la mise en œuvre, ce qui a été démontré par :
 - l'utilisation de la ressource intitulée *Fondements d'une école saine* pour définir une approche plus intégrée et globale de la mise en œuvre des politiques et par l'harmonisation avec d'autres programmes connexes sur les écoles saines;
 - le recours à une large gamme de partenaires communautaires pour appuyer la planification, la mise en œuvre, l'examen et le suivi des politiques pour des écoles saines (p.ex., tous les conseils scolaires qui ont fait l'objet d'une visite ont souligné l'importance d'un partenariat avec les bureaux de santé publique et d'autres partenaires).
4. Trouver et accompagner des champions / leaders au niveau du système et de l'école, ce qui a été démontré par :
 - la désignation de leaders du système pour assumer la responsabilité de la mise en œuvre et du suivi des politiques pour des écoles saines et d'en rendre compte (il incombait à ces personnes de transmettre les exigences des politiques, d'établir des liens, de s'occuper de l'harmonisation, au besoin, et d'apporter un appui constant aux directions d'école et au personnel scolaire);
 - la promotion de pratiques novatrices dans le cadre de la mise en œuvre des politiques (nombre d'approches intéressantes et innovatrices visaient à trouver des solutions adaptées à des difficultés précises que posaient la mise en œuvre des politiques dans les conseils, les écoles et les classes).
5. Faire participer les parents et les élèves à toutes les étapes de la mise en œuvre, ce qui a été démontré par :

- l'association des parents et des élèves à toutes les étapes, de la planification initiale à la mise en œuvre de nouvelles initiatives (les élèves et les parents étaient mobilisés au niveau du conseil scolaire, de l'école et de la classe, certains jouant même un rôle de leaders dans le réaménagement des espaces extérieurs, comme le montre de nombreux exemples);
- les occasions constantes pour les élèves et les parents de participer (p.ex., réseautage / collaboration à l'école, dans la collectivité et au conseil) et de jouer un rôle de leadership.

Partie C : Programmes et initiatives sur les écoles saines

Les visites auprès des conseils scolaires ont permis de constater qu'il existait des exemples de programmes dans tout le système et dans les écoles visant à renforcer la mise en œuvre de sujets particuliers touchant à la santé. Dans ces programmes novateurs était souvent adoptée une approche globale (à l'ensemble de l'école) pour faire sortir le processus d'apprentissage de l'enceinte de l'école et permettre aux élèves d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour faire des choix sains et avoir une influence positive sur la culture de l'école.

1. Parmi les autres programmes et initiatives mis en évidence pour renforcer la culture nutrition-santé dans le conseil scolaire et les écoles, on citera :
 - faire en sorte que tous les élèves mangent une collation et / ou aient accès à un programme de repas pendant la journée scolaire : dans les écoles secondaires, il existait souvent un programme permettant aux élèves de cultiver un potager sur place et d'organiser, de préparer et de servir les repas;
 - collaborer avec les parents et les partenaires communautaires pour multiplier les occasions données aux élèves de se familiariser davantage avec les règles d'une alimentation saine et de la préparation des aliments (p.ex., clubs de cuisine pour les élèves du niveau élémentaire, fruits frais le vendredi pour les élèves du niveau secondaire);
 - choisir des options santé pour lever des fonds : de nombreux conseils scolaires et écoles ont souligné les avantages d'une telle approche et la réaction positive de la collectivité (p.ex., Fraîcheur de la ferme).
2. Parmi les autres programmes et initiatives mis en évidence pour renforcer la culture l'activité physique dans le conseil scolaire et les écoles, on citera :
 - coordonner les possibilités pour les parents de participer activement et d'en apprendre davantage sur les activités physiques à l'école (p.ex., soirées de conditionnement physique familial, encourager le transport actif);
 - encourager l'augmentation des possibilités pour les élèves de faire de l'exercice pendant les heures de classe (p.ex., installation de vélos stationnaires dans la salle de classe, intégration d'activités physiques dans des matières comme les mathématiques et les sciences);
 - multiplier les occasions pour les élèves de s'adonner à des activités physiques en dehors des heures de classe (p.ex., équipes sportives sans restrictions, augmentation des activités intra-muros, fournir du matériel sportif pour encourager davantage d'activités physiques en plein air, optimisation de l'utilisation des installations communautaires).
3. Parmi les autres programmes et initiatives mis en évidence pour renforcer la culture de la sécurité dans le conseil scolaire et les écoles, on citera :
 - instaurer des processus pour la reprise des études et des activités physiques des élèves ayant subi une commotion cérébrale;
 - élaborer et mettre en œuvre des politiques pour aider les élèves souffrant d'affections courantes (p.ex., diabète, asthme, épilepsie / troubles convulsifs) : plusieurs conseils scolaires avaient en place des politiques et la plupart des écoles avaient des procédures établies se conformant aux exigences énoncées dans la Loi Sabrina pour répondre aux besoins particuliers de ces élèves;

- se fonder sur les lignes directrices sur la sécurité en éducation physique de l'Ontario (Ophea) pour planifier des activités physiques se déroulant en toute sécurité (éducation physique, intramuros, entre écoles).

Partie D : Faire avancer la mise en œuvre des politiques pour des écoles saines

Voici des exemples des difficultés communes citées par les conseils scolaires et des stratégies à envisager pour les régler.

1. Difficulté : établir un système de suivi continu de chaque politique pour des écoles saines, et plus particulièrement, savoir si la composante « activité physique quotidienne » est mise à exécution tous les jours, dans chaque classe du palier élémentaire.

À l'avenir, les conseils scolaires pourraient :

- examiner des processus préétablis concernant le suivi des politiques pour des écoles saines afin de déterminer s'il existe des possibilités de les coordonner toutes et de les harmoniser à d'autres méthodes de contrôle (p.ex., inclure des questions dans les procédures d'établissement des rapports du système);
 - s'appuyer sur les données déjà recueillies sur la santé dans les écoles ou inclure des questions sur les outils de collecte de données utilisés à l'échelle du système et dans les écoles pour orienter l'approche à adopter dans les travaux constants de promotion de la santé des élèves;
 - utiliser comme point de départ les ressources du ministère de l'Éducation pour surveiller la mise en œuvre des politiques et en faire le suivi (p.ex., voir l'Annexe B intitulée « Ressources à l'appui de la mise en œuvre des politiques »).
2. Difficulté : déterminer les priorités à suivre pour l'application des exigences des politiques sur les écoles saines par rapport à celles des autres priorités du ministère de l'Éducation et des conseils scolaires (p.ex., trouver le temps pendant la journée scolaire de consacrer 20 minutes à l'activité physique, collaborer avec les fournisseurs de services d'alimentation pour s'assurer que les normes d'alimentation sont respectées).

À l'avenir, les conseils scolaires pourraient :

- trouver et échanger avec les directions d'école et le personnel enseignant les recherches et les données locales pour renforcer l'importance de mettre en œuvre en milieu scolaire et pendant les heures de classe les politiques connexes sur les écoles saines (p.ex., données faisant le lien entre une alimentation saine et l'activité physique et les résultats scolaires et le bien-être);
 - communiquer régulièrement avec le personnel scolaire, les parents, les élèves et les partenaires communautaires à propos des exigences des politiques, du lien entre le bien-être des élèves et leur réussite scolaire, des stratégies et des aides existant à l'appui de la mise en œuvre;
 - incorporer la mise en œuvre et le suivi des politiques dans les structures existantes (p.ex., formation interne des nouveaux enseignants, réunions / communication des directions d'école, possibilités de perfectionnement professionnel).
3. Difficulté : régler les problèmes découlant de la mise en œuvre (p.ex., baisse des bénéfices de la vente dans les cafétérias des écoles secondaires, espace limité pour faire des activités physiques dans les écoles élémentaires et baisse de la participation des activités physiques dans les écoles secondaires).

À l'avenir, les conseils scolaires pourraient :

- promouvoir des possibilités pour les écoles d'examiner, d'échanger des pratiques novatrices, fondées sur des données probantes avec d'autres écoles;

- faire participer les élèves, les parents et les partenaires communautaires au processus de mise en œuvre (p.ex., les élèves prennent part à l'élaboration du menu de la cafétéria ou au réaménagement de la cafétéria, collaborer avec les partenaires communautaires pour offrir des séances de perfectionnement professionnel au personnel et / ou lui procurer des ressources à l'appui de la mise en œuvre de l'activité physique quotidienne);
- participer aux séances Adobe Connect du ministère de l'Éducation et échanger des solutions novatrices qui leur permettraient ainsi qu'aux bureaux de santé publique de régler les difficultés qu'ils éprouvent.

Annexe A : Liste des conseils scolaires participants, 2013-2014

1. Le région de Barrie :
 - Kawartha Pine Ridge District School Board
 - Simcoe County District School Board
 - Simcoe Muskoka Catholic District School Board

2. Le région de London :
 - Thames Valley District School Board
 - Waterloo Catholic District School Board
 - Waterloo Region District School Board

3. Le région de North Bay / Sudbury :
 - Algoma District School Board
 - CSD catholique Franco-Nord
 - Huron Superior Catholic District School Board

4. Le région d'Ottawa :
 - Catholic District School Board of Eastern Ontario
 - CSD catholique de l'Est Ontarien
 - Limestone District School Board

5. Le région de Thunder Bay :
 - Keewatin-Patricia District School Board
 - Kenora Catholic District School Board

6. Le région de Toronto :
 - Halton District School Board
 - Toronto Catholic District School Board
 - Upper Grand District School Board

Annexe B : Ressources à l'appui de la mise en œuvre des politiques

Domaine d'intervention	Politique	Ressources à l'appui de la mise en œuvre des politiques	Autres programmes auxquels le Ministère apporte son soutien
Activité physique	<u>NPP n° 138 : Activité physique quotidienne dans les écoles élémentaires, de la 1^{re} à la 8^e année</u>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Activité physique quotidienne dans les écoles, 1^{re}, 2^e et 3^e année</u> • <u>Activité physique quotidienne dans les écoles, 4^e, 5^e et 6^e année</u> • <u>Activité physique quotidienne dans les écoles, 7^e et 8^e année</u> • <u>Activité physique quotidienne dans les écoles : Guide du conseil scolaire</u> • <u>Activité physique quotidienne dans les écoles : Guide de la direction</u> • <u>Module d'apprentissage électronique – Activité physique quotidienne : Actif aujourd'hui. Actif pour la vie!</u> 	<ul style="list-style-type: none"> • Les enfants pan / parapanaméricains! • Subventions pour la promotion de l'activité physique dans les écoles secondaires • Programme « Try Day » • « Visez plus haut » (en anglais seulement)
Alimentation saine	<u>NPP n° 150 : Politique concernant les aliments et les boissons dans les écoles</u>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Politique concernant les aliments et les boissons dans les écoles, Guide de ressources</u> • <u>Politique concernant les aliments et les boissons dans les écoles, Guide de référence rapide</u> • <u>Guide de ressources pour les enseignantes et enseignants de l'élémentaire, 2011</u> • <u>Guide de ressources pour les enseignantes et enseignants du secondaire, 2012</u> • <u>Modules en ligne</u> • <u>Outil d'évaluation des normes d'alimentation</u> • <u>Outil de création de menus santé</u> 	<ul style="list-style-type: none"> • Fraîcheur de la ferme • Subventions pour la promotion de l'alimentation saine dans les écoles secondaires
Sécurité personnelle et prévention des blessures	<u>Loi Sabrina - Loi visant à protéger les élèves anaphylactiques</u>	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Module d'apprentissage en ligne – Pensons prévention : Pour la protection des élèves ayant des allergies constituant un danger de mort</u> 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Programme « Nager pour survivre »[®] de la Société de sauvetage</u>

Domaine d'intervention	Politique	Ressources à l'appui de la mise en œuvre des politiques	Autres programmes auxquels le Ministère apporte son soutien
	<p><u>NPP n° 158 : Politiques des conseils scolaires sur les commotions cérébrales</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Trousse de ressources sur l'anaphylaxie – Distribuée dans toutes les écoles • <u>Portail sur les commotions cérébrales du gouvernement de l'Ontario</u> • Vidéo Commotions cérébrales 101 du docteur Mike Evans 	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Les lignes directrices sur la sécurité (Ophea)</u>